



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 18 Septembre 2023

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 32
- Convocation du : 12 septembre 2023
- Affichage de la convocation : 12 septembre 2023

► **DÉLIBÉRATION N° DEL_081_2023**

► **OBJET : Point n° 11 - MUSÉE DES URSULINES - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE POUR LA JOURNÉE D'ÉTUDES CONSACRÉE À PIERRE-ALEXANDRE MORLON**

► **PRÉSENTS :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Madame Nathalie GONCALVES, Monsieur Yves DUPUIS, Madame Émilie CLERC, Monsieur Gérard COLON, Madame Annick BLANCHARD, Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC, Madame Denise NOTON, Madame Marie-Claude MISERY, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Monsieur Jean-Pierre MATHIEU, Madame Claude CANNET, Monsieur Laurent MAZOYER, Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Benjamin DIRX, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Ève COMTET SORABELLA, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET

► **EXCUSÉS :**

Madame Catherine CARLE VIGUIER donne pouvoir à Madame Émilie CLERC.
Monsieur Jacques TOURNY donne pouvoir à Monsieur Hervé REYNAUD.
Madame Marie-Claude CHEZEAU donne pouvoir à Monsieur Maxim PLAT.
Monsieur Jérôme CHEVALIER donne pouvoir à Monsieur Jean PAYEBIEN.
Monsieur Gabriel SIMÉON donne pouvoir à Madame Ève COMTET SORABELLA.
Monsieur Jean-Philippe BELVILLE.
Monsieur Aurélien DUTREMBLE.

RAPPORTEUR : Hervé REYNAUD

Dans le cadre des actions menées par le Musée des Ursulines, en qualité de Musée de France, l'exposition « Pierre-Alexandre MORLON (1878-1951), un art au service de la République » se tiendra jusqu'au 05 novembre 2023.

A ce titre, le Musée des Ursulines organise à l'Amphithéâtre GUILLEMIN de MÂCON une journée d'études « Pierre-Alexandre MORLON (1878-1951), sculpteur et médailleur, une stratégie de carrière ? » le 05 octobre 2023 en partenariat avec l'Université BORDEAUX MONTAIGNE qui accepte de participer au financement du projet à hauteur de 500,00 €.

Il est donc proposé de signer la convention par laquelle l'Université BORDEAUX MONTAIGNE apporte un soutien financier à la mise en œuvre de la journée d'études.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° DEL_002_2020 du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 portant délégation consentie à M. le Maire pour prendre certaines décisions conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la convention à intervenir avec l'Université BORDEAUX MONTAIGNE, et son annexe, jointes à la présente délibération,

Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 11/09/2023,

Vu l'avis de la Commission N°4 : Culture, Jeunesse et Sports du 06/09/2023,

Vu l'avis du Bureau Municipal du 05/09/2023,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de rapporter, uniquement pour ce rapport, la délégation consentie à M. le Maire sur le fondement de l'article L. 2122-22 26° du Code général des collectivités territoriales en matière de demande d'attribution de subventions,
- d'approuver les termes de la convention de financement à intervenir avec l'Université BORDEAUX MONTAIGNE, et son annexe, telles que jointes à la présente délibération,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tous les documents afférents à ce dossier.

Certifié avoir été reçu, le

26 SEP. 2023

A la Préfecture de Saône-et-Loire

Pour extrait Certifié Conforme,

Le Secrétaire de séance,

Alexandre VUILLOT

Le Maire,

Jean-Patrick COURTOIS

